

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2025/11

Chapitre 7.1 décisions budgétaires

Objet : Affectation des résultats 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mars, à 19h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la capitainerie à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 19 mars 2025

Date de convocation : le 4 mars
2025

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24

(32 voix)

En exercice : 24

(32 voix)

Membres présents : 17

(23 voix)

Membres présents

Vote(s) pour 23

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Carole
CHAUVET

Auxiliaire de secrétaire de
séance : Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER, Victor BERENGUEL, Jacques BILLON-TYRARD, Serge COMBE, Georges GAMBAUDO, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Bernard RAIZER

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon : /

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Frédéric REYNAUD, Agnès PIGNATEL, Hélène GARCIER RICHAUD (pouvoir à JM TRON)

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix) : Claire BARNEOUD (pouvoir donné à V. BERENGUEL), Carole CHAUVET, Ginette MOSTACHI (excusée pouvoir à M. VIOSSAT), Marc VIOSSAT

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voix) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Personnes invitées : Christophe THIEBAUT (syndicat des pros), Thierry ALLAMANNO (CDV)

VU :

- La délibération n°2025-xx du Comité syndical portant approbation du Compte Financier Unique 2024, prise en date du 19 mars 2025,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 19 mars 2025, DECIDE de prendre en compte les résultats budgétaires et les affecter comme suivant :

S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et
de Développement de Serre-Ponçon

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	132 489,72 €		303 250,93 €	662 745,23 €	445 532,97 €	881 273,62 €
				1 108 278,20 €		
FONCT	716 868,48 €	8 466,76 €	395 505,29 €	Recettes		1 103 907,01 €

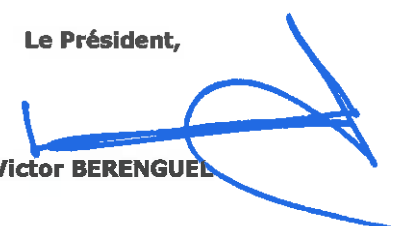
AFFECTATION

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2024	1 103 907,01 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		1 103 907,01 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2024	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme



Le Président,


Victor BERENGUEL